

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TEST CAPILLAIRE POUR REFAIRE UN PERMIS DE CONDUIRE.

Par Titi27 Postée le 29/07/2020 14:00

Bonjour, J'aimerais savoir si après avoir consommé des stup après 90 jours est ce que ça disparaît complètement ou pas ? Car je dois faire des tests capillaire pour contrôler ma consommation durant les 5 derniers mois. Ils prennent 5 Cm de cheveux (permis de conduire en suisse) . Merci de votre réponse.

Mise en ligne le 29/07/2020

Bonjour,

Vos interrogations concerne la législation suisse qui n'est pas la même qu'en France en matière de contrôle routier et de dépistage.

Nous vous conseillons de vous mettre en lien avec " Infodrog" qui est la Centrale nationale de coordination des addictions en Suisse. Ce dispositif concerne la prévention, le soutien et l'information autour des addictions.

Vous trouverez en bas de page un lien internet avec leurs coordonnées afin de trouver les réponses à vos questions.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [Infodrog](#)